

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Rachel Bourget, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Hébertville, que lors de la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville qui se tiendra **le 2 novembre 2026 à 19h**, à l'hôtel de ville situé au 563, avenue St-Alphonse, secteur Saint-Bruno, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure du **290, rue des Artisans**, secteur Saint-Bruno, lot 4 468 594 du cadastre du Québec. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Cette demande de dérogation mineure a pour **objet l'élargissement de l'aire de stationnement située en cour avant à 9,6 mètres de l'immeuble situé au 290, rue des Artisans, secteur Saint-Bruno.**

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors d'une **assemblée de consultation publique qui se tiendra le lundi 2 novembre 2026 à 18h30**, à la salle Théophile-Bouchard, salle de conférence de l'hôtel de ville, sise au 563, avenue St-Alphonse, secteur Saint-Bruno. L'objet de cette assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur cette demande de dérogation mineure.

Donné à Hébertville, ce 19^e jour du mois d'octobre 2026.


Mme Rachel Bourget, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Rachel Bourget, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, ce 19^e jour du mois d'octobre 2026.


Mme Rachel Bourget, directrice générale
et greffière-trésorière